



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2011

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil onze, le dix-sept octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. C. TORRE – M. R. ZALLIO – M. F. ANDRE – Mme C. GAUTHIER – Mme E. BANNIER – Mme MJ. DUNAND – M. PT. ESSOUNGOU.

Absents représentés

Mme M. LAFFORGUE par M. P. SEDARD - Mme C. EYMARD-ANDRY par M. C. DELPUECH - M. JL. COMBES par M. B. BAILLY - Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD – Mme MC. BARTHES par M. F. ANDRE.

Absents :

/

M. J. PLANTARD a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PREND ACTE de la démission de M. Pierre RACINE et de l'installation en remplacement d'un nouveau Conseiller Municipal.
- PROCEDE à une nouvelle désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux.
- FIXE le taux de la taxe d'aménagement sur le territoire communal.
- APPROUVE la réactualisation du barème des ressources pour le calcul du quotient familial pour 2012.
- APPROUVE la modification du règlement concernant les modalités d'établissement du quotient familial.
- APPROUVE la demande de subvention à la CAF pour aider au fonctionnement de la crèche familiale.
- APPROUVE la demande de subventions pour l'installation de cuves de récupération d'eaux pluviales au Centre Technique Municipal dans le cadre du Contrat pour l'eau.
- ADOPTE le versement de la subvention prévue aux Eco-Maires dans le cadre du projet de coopération Franco-Québécois.
- APPROUVE la convention de mise à disposition du terrain communal situé rue de Varennes, au profit du SIVOM, dans le cadre de l'exploitation de la déchetterie.
- APPROUVE la présentation du rapport annuel du SAN de Sénart sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2010.
- PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts pour l'année 2010.
- ADOPTE le projet de plan stratégique régional de santé.

Guy GEOFFROY
Député Maire